



## **Les 6 heures du Vélodrome National**

Le Vélodrome National organise la 4<sup>ème</sup> édition des 6h par équipes avec le support technique de l'E.C. Vélizy 78. L'épreuve à caractère promotionnel est déclarée auprès du Comité d'Ile de France de la Fédération Française de Cyclisme.

Elle se déroulera le samedi 13 janvier 2024 de 12h00 à 18h00.

### **1. Equipes et coureurs**

Chaque équipe sera composée de 3 ou 4 concurrents (es), d'un même club ou non. Les maillots ou combinaisons seront identiques pour les coureurs d'une même équipe. L'épreuve est ouverte aux coureurs de 18 ans et plus, licenciés FFC et/ou abonnés du Vélodrome National. 24 équipes maximum sont admises.

- Catégorie C1 : Femmes. Equipe de 3 ou 4 (âge indifférent).
- Catégorie C2 : Mixte. Equipe de 4 (2 hommes + 2 femmes, âge indifférent).
- Catégorie C3 : Hommes. Equipe de 3 ou 4 (17 - 29 ans).
- Catégorie C4 : Hommes. Equipe de 3 ou 4 (30 - 49 ans).
- Catégorie C5 : Hommes. Equipe de 3 ou 4 (50 ans et +).

### **2. Niveau de pratique**

L'épreuve s'adresse aux coureurs confirmés et/ou de niveau intermédiaire (validé par le coach du Vélodrome national). La configuration de la piste exige une maîtrise de l'activité et une habitude des courses en peloton.

### **3. Chronométrage et classements**

Le chronométrage se fera par transpondeurs. Un transpondeur sera remis à chaque équipe avec les dossards. Un classement intermédiaire sera affiché toutes les heures. Le classement final sera établi sur le plus grand nombre de tours parcourus.

### **4. Engagements**

Chaque équipe engagée devra s'acquitter de la somme de 80€. (CF bulletin d'inscription). L'équipe sera prise en compte après transmission du dossier complet.

Les équipes seront enregistrées dans l'ordre des inscriptions.

L'organisateur se réserve de droit de valider ou refuser une équipe.

Les engagements sont clos le 08.1.2024

### **5. Contact organisation**

- Vélodrome National - Benjamin EDELIN - [bedelin@ucpa.asso.fr](mailto:bedelin@ucpa.asso.fr)
- E.C. Vélizy 78 - Jean-Michel RICHEFORT - [jm.richefort@sfr.fr](mailto:jm.richefort@sfr.fr)



## **Les 6 heures du Vélodrome National**

### **CONSIGNES DE SECURITE**

#### **Coureurs en piste :**

- 24 coureurs au maximum en piste en même temps.

#### **Transpondeur / Briefing / Départ :**

- 1 transpondeur par équipe sera remis avec les dossards entre 11h00 et 11h30.
- Briefing obligatoire pour tous les participants dans l'aire centrale à 11h40.
- Départ donné après 2 tours de formation neutralisés à 12h00.

#### **Matériel autorisé**

- Vélos de piste conformes au règlement UCI pour les courses en peloton.
- Guidons de poursuite et/ou prolongateurs interdits.
- Casque et gants obligatoires durant l'épreuve.

#### **Passages des relais**

- En aucun cas ils ne peuvent s'effectuer sur la piste. A chaque transition, le (la) concurrent (e) en piste descend sur l'aire centrale, vélo à la main, pour passer le relais à son (sa) équipier (ère) dans la zone matérialisée.
- Un trajet sera balisé pour la sortie et la remontée en piste.
- Vitesse réduite sur toute la zone de relais. Passage du transpondeur à l'arrêt.
- La zone grise sera utilisée pour la descente des concurrents et la remontée en piste après le passage de relais.
- Suivre obligatoirement le trajet balisé pour la remontée en piste.

#### **Sécurité**

- Respect absolu des consignes de sécurité données par le chef de piste.
- Tout manquement aux règles de sécurité fera l'objet d'un rappel prononcé par le chef de piste.
- Toute équipe ne respectant pas les consignes après rappel sera pénalisée de 5 tours
- Tout comportement dangereux individuel sur la piste et lors du passage de relais sera également sanctionné.

#### **Régularité de l'épreuve**

- Tout coureur engagé aux « 6 heures du vélodrome national 2024 » accepte les dispositions ci-dessus.

